

L'Ile-de-France en quête d'une politique d'insertion des Roms

LE MONDE | 21.10.2015 à 11h00 • Mis à jour le 21.10.2015 à 19h40 | Par Isabelle Rey-Lefebvre (journaliste@isabelle-rey-lefebvre.fr)



Campement de Roms à Saint-Denis, le 4 octobre. THOMAS SAMSON / AFP

« *Nous attendions cela depuis six ans* », s'est exclamé Philippe Bouyssou, maire d'Ivry-sur-Seine. « *Et même treize ans !* », a renchéri Patrick Braouezec, président de Plaine Commune (qui fédère neuf communes au nord de Paris), saluant tous deux l'initiative du préfet d'Ile-de-France, Jean-François Carencu, de réunir, mardi 20 octobre, élus, associations et opérateurs sur le thème hautement sensible des campements illicites de Roms. Au menu : comment résorber ces « bidonvilles », quelles sont les possibilités d'insertion pour les occupants et quelle stratégie adopter à l'échelon régional ?

Selon les derniers chiffres au 30 septembre, il y aurait, en Ile-de-France, 132 bidonvilles dans lesquels vivent 7 124 personnes, dont 2 117 mineurs. Contrairement aux idées reçues, cette population est plutôt en diminution, après avoir augmenté (on dénombrait jusqu'à 10 000 personnes, en 2010). C'est la Seine-Saint-Denis qui en accueille le plus (une cinquantaine de campements), le Val-d'Oise (31 campements) et la Seine-et-Marne (23 campements dont 10 à Champs-sur-Marne). Au plan national, les Roms sont entre 15 000 et 20 000, répartis dans 35 départements et 575 sites.

Et ce sont bien souvent les communes les moins dotées qui en hébergent le plus grand nombre. « *On assiste plutôt à une stabilisation des effectifs et à une dispersion sur le territoire dans des campements plus petits qu'auparavant* », explique, en introduction, Jérôme Normand, sous-préfet chargé de ce sujet. « *Sept mille personnes pour une région, l'Ile-de-France, de 12 millions d'habitants, ce n'est pas une invasion, ce n'est pas un problème à régler, mais une situation à gérer, tout à fait à notre portée* », rassure M. Carencu. Des fonds européens peuvent financer des actions. Encore faut-il aller les chercher ou les utiliser. La région Ile-de-France a ainsi restitué 40 millions d'euros à l'Europe, faute de projets.

Coût exorbitant des expulsions

L'inefficacité des expulsions et leur coût exorbitant sont l'un des sujets qui préoccupent les participants.

« *Cela ruine tous les efforts d'insertion, de scolarisation des enfants, avec*

l'impact sur leur équilibre psychologique. Les parcours de soins et les traitements médicaux en cours sont interrompus. Surtout, le bidonville se reforme illico dans une commune voisine », souligne Manon Fillonneau, déléguée générale de Romeurope pour qui « la France a beaucoup expulsé : 13 000 personnes en 2014, 150 par semaine en 2015 »...

Joël Mancel, maire de Triel-sur-Seine (Yvelines), qui héberge, depuis 2007, sur sa commune, un des plus grands bidonvilles d'Île-de-France, constate : « *A chaque démantèlement ici ou là, le campement de Triel s'agrandit.* » « *Il faut des évacuations, insiste le préfet, pour des raisons sanitaires, de respect du droit, mais nous devons les préparer, les anticiper, avec un diagnostic et des hébergements, comme le prévoit la circulaire du 26 août 2012.* » Certains maires redoutent qu'en attendant un relogement digne de ce nom on pérennise les bidonvilles en se contentant d'en améliorer le quotidien (installation de toilettes, adduction d'eau, réseau électrique, ramassage des ordures...), à la charge de la commune.

Quant aux dispositifs d'insertion expérimentés depuis 2002 dans quatorze communes, leurs résultats semblent prometteurs, avec une importante proportion de familles prêtes à une démarche d'insertion : « *Nous avons organisé, à Ris-Orangis et à Grigny, un job dating, pour évaluer les compétences : près d'un adulte sur deux a décroché un emploi, soit un par famille, et les employeurs sont satisfaits* », se réjouit Dario D'Amato, directeur de l'association Le Rocheton.